

# FICHE D'ADHÉSION AU CENTRE SOCIOCULTUREL OCSIGÈNE

- Adhésion des associations 2025 -

A remplir par l'association adhérente et à conserver par le CSI Ocsigène

## INFORMATIONS RELATIVES À VOS DONNÉES PERSONNELLES

Association : \_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_

Téléphone : \_\_\_\_\_

Courriel : \_\_\_\_\_

### Coordonnées Président(e)s de l'association :

Nom et prénom : \_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_

Téléphone : \_\_\_\_\_

Adresse mail : \_\_\_\_\_

En adhérant à l'association, vous acceptez que le Centre Socioculturel Ocsigène mémorise et utilise vos données personnelles dans le but d'améliorer vos interactions avec lui. Vous autorisez, également, le CSI Ocsigène à communiquer occasionnellement avec vous s'il le juge nécessaire afin de vous apporter des informations complémentaires sur ses projets via les coordonnées collectées dans cette fiche d'adhésion. Afin de protéger la confidentialité de vos données personnelles, le CSI s'engage à ne pas divulguer, ne pas transmettre, ni partager vos données personnelles avec d'autres entités, entreprises ou organismes quels qu'ils soient, conformément au Règlement Général de Protection des Données de 2018 sur la protection des données personnelles et à notre politique des données.

## AUTORISATIONS

Autorise...

N'autorise pas...

... le CSI, à transmettre les coordonnées de l'association, lors de sa mission d'information et d'orientation du public.

Autorise...

N'autorise pas...

... le CSI, à indiquer sur son bulletin mensuel Inf'Ocsigène, les coordonnées de l'association, suite à une demande préalable de diffusion d'information.

## COTISATION

Le montant de la cotisation est :

- Gratuite pour la première année d'adhésion
- de 23€/an pour une association sans salariés
- de 45€/an pour une association avec salariés

Par le paiement de votre cotisation, vous pouvez bénéficier, d'un soutien associatif (création, aide à la gestion, aide à la communication, prêt de matériel,...)

Cotisation versée le : \_\_\_\_\_

## INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

Nombre d'adhérents à votre association ?

Vous adhérez au Centre Social, vous en attendez quoi ?

Adhérer au CSI est un engagement réciproque. En ce qui nous concerne, nous avons besoin pour l'année 2019 d'associations au sein de notre Conseil d'Administration. Concrètement, le Conseil d'Administration c'est 6 rencontres de 2h30, par an. Comme vous, le Centre Social est une association et a besoin des habitants pour fonctionner. Au nom de votre association, vous avez un rôle à jouer dans la réflexion et les décisions du CSI. Sans votre participation, la structure est fragilisée car son rôle est d'avancer, avec les habitants.

Seriez-vous prêt à vous investir dans notre CA ?

OUI  NON

Seriez-vous prêt à vous investir ou nous donner un coup de main sur des actions concrètes ?

OUI  NON

Si vous êtes une nouvelle association ou si vos statuts ont été modifiés, merci de nous en communiquer un exemplaire.

Fait à \_\_\_\_\_

le \_\_\_\_\_

Signature



Cadre réservé au CSI

Saisie AIGA

Réalisée le \_\_\_\_\_